

BATIGERE

**AVENANT N° 9 A L'ACCORD SUR LE PLAN
D'EPARGNE ENTREPRISE AU SEIN DE BATIGERE
DU 28 JUIN 2002**

Y LB L^o A
is
u HA' p 4

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Les personnes morales composant les 3 UES de BATIGERE :

- UES BATIGERE ;
- UES QUADRAL ;
- UES CILGERE,

dont la liste est annexée au présent accord (Annexe 1),

Représentées par M. Nicolas ZITOLI, agissant en qualité de Directeur Général de la société INTERPART, ayant reçu mandat à cet effet,

D'UNE PART,

ET,

Les organisations syndicales représentatives du personnel, représentées par :

Pour l'UES BATIGERE :

- Pour la CFE/CGC, M. Luc PRIEM, en qualité de délégué syndical de l'UES BATIGERE ;
- Pour la CFDT, Mme Nathalie HIEULLE et M. Jean-Marie CIECHOWICZ, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour la CFTC, MM. Patrick TOUSSAINT et Serge BREMEC, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour le SNPHLM, Mme Béatrice BAURAIN et M. Laurent L'HOMEL, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour FO, MM. Dominique LEFRANC et Michel BIENCOURT, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour la CGT, MM. Alain HEINZ et Jean-Pierre AMAND, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE,

Pour l'UES QUADRAL :

- Pour la CFE/CGC, M. Alain TARON, en qualité de délégué syndical de l'UES QUADRAL

Pour l'UES CILGERE :

- Pour le SNUHAB - CFE/CGC, Mme Marie KINNE, en qualité de déléguée syndicale de l'UES CILGERE ;

Handwritten signatures and initials:
y LP JMC
u TP HA P
A
Dy
P

- Pour la CFTC, M. Paul OLESZCAK en qualité de délégué syndical de l'UES CILGERE,

D'AUTRE PART

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

PREAMBULE

Au cours de l'année 2007, les Unités Economiques et Sociales BATIGERE, CILGERE et QUADRAL ont connu chacune des évolutions de leur périmètre respectif conduisant à l'intégration de nouvelles structures par la formalisation d'avenants à leur accord de formalisation d'UES.

Lès collaborateurs de ces nouvelles structures sont par ailleurs devenus bénéficiaires de l'accord d'intéressement spécifique à chaque UES par avenant.

Dans la mesure où ces collaborateurs peuvent investir leur prime d'intéressement dans le PEE BATIGERE, il convient de modifier le périmètre de ce dernier afin d'y inclure les nouvelles structures des UES BATIGERE, CILGERE et QUADRAL.

Les signataires du Plan d'Epargne Entreprise BATIGERE se sont donc rapprochés afin de prendre acte de la modification du périmètre des structures comprises dans le PEE et ont décidé ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent avenant a pour objet d'élargir le périmètre des structures dont les collaborateurs peuvent bénéficier du PEE BATIGERE.

ARTICLE 2 – STRUCTURES INTEGREES AU PEE

Les structures suivantes intègrent le périmètre du PEE BATIGERE :

- Pour l'UES BATIGERE :

La société anonyme d'HLM FIAC, 18-26 rue Goubet, 75019 PARIS

La société coopérative de production HLM, MOSELLE MAISON FAMILIALE (MMF),
47, rue Haute Seille, 57000 METZ

La société anonyme de crédit immobilier de l'est (SACIEST), 1 Place du Pont A Seille,
57000 METZ

- Pour l'UES CILGERE :

Le GIE Maison de l'Habitat, 60 boulevard Vauban, 89000 AUXERRE

Handwritten signatures and initials in blue ink, including "Y", "LB", "HFA", "SME", "LP", "A", and a circled "81".

- Pour l'UES QUADRAL :

La société par actions simplifiée QUADRAL EXPERTISE, 1 Place du Pont A Seille, 57000 METZ

La société par actions simplifiées SOFIGERE, 47 rue Haute Seille 57000 METZ

La société par actions simplifiées PROMALLIANCE, 1 Place du Pont A Seille 57000 METZ

ARTICLE 3 – PRISE D'EFFET

Les salariés des structures nouvellement intégrées au PEE bénéficient des dispositions de ce dernier à compter de la signature du présent avenant.

ARTICLE 4 - DEPOT ET PUBLICITE

Le présent avenant sera déposé en deux exemplaires, dont un original, et en version électronique, à la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Moselle, ainsi qu'au Secrétariat greffe du Conseil de Prud'Hommes de METZ.

Fait à Metz, le 2 juin 2008 en 9 exemplaires originaux.

Pour les personnes morales composant l'UES BATIGERE, l'UES QUADRAL, l'UES CILGERE, Pour les organisations syndicales représentatives du personnel des 3 UES :

M. Nicolas ZITOLI, agissant en qualité de Directeur Général de la société INTERPART, ayant reçu mandat à cet effet,



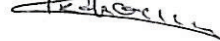
UES BATIGERE :

- CFE/CGC :
M. Luc PRIEM



- CFDT :
Mme Nathalie HIEULLE

M. Jean-Marie CIECHOWICZ



- CFTC :
M. Patrick TOUSSAINT

M. Serge BREMEC



- SNPHLM
Mme Béatrice BAURAIN

lp
3mc
HA
y LD
a
16
50p



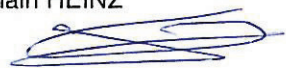
M. Laurent L'HOMEL

- FO :
M. Dominique LEFRANC



M. Michel BIENCOURT

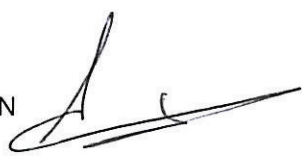
- CGT :
M. Alain HEINZ



M. Jean-Pierre AMAND

UES QUADRAL :

- CFE/CGC :
M. Alain TARON



UES CILGERE :

- SNUHAB - CFE/CGC :
Mme Marie KINNE



- CFTC :
M. Paul OLESZCZAK

ANNEXE : Liste des personnes morales composant les 3 UES

